



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE FRESNES EN WOEVRE

**OUVERTURE DE L'ACCUEIL A PARTIR DU LUNDI 18 MAI 2020**

**5 rue du Château 55160 FRESNES EN WOËVRE**

***Information aux administrés du jeudi 14 mai 2020***

✓ **Jours et horaires d'ouverture à partir du lundi 18 mai 2020 :**

- **L'accueil téléphonique** de la Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woëvre est ouvert uniquement les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 :

☎ : 03 29 87 31 29

✉ : [contact@codecomfresnes.com](mailto:contact@codecomfresnes.com)

- **L'accueil physique** est ouvert uniquement sur rendez-vous : le jour et l'heure de votre rendez-vous sont à définir avec l'interlocuteur.
- Les accueils téléphonique et physique seront fermés le vendredi 22 mai 2020.

✓ **Modalités de prise de rendez-vous**

- Les prises de rendez-vous sont à faire par courriel :

Service développement local et économique : Audrey MARTINELLI

✉ : [dlocal@codecomfresnes.com](mailto:dlocal@codecomfresnes.com)

Service Tourisme : Nancy DERENSY

✉ : [tourisme@codecomfresnes.com](mailto:tourisme@codecomfresnes.com)

Plan Paysage des Côtes de Meuse :

✉ : [planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com](mailto:planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com)

Service Hydraulique et SPANC : Fulgence ALLOGHO ONDO

✉ : [rivieres@codecomfresnes.com](mailto:rivieres@codecomfresnes.com)

Service comptabilité : Aurore DOLADILLE

✉ : [comptabilite@codecomfresnes.com](mailto:comptabilite@codecomfresnes.com)

Service enfance, jeunesse et éducation : Isabelle LEFEBVRE

✉ : [jeunesse@codecomfresnes.com](mailto:jeunesse@codecomfresnes.com)

RAM Les Lucioles : Agnès GODFROY

✉ : [ram@codecomfresnes.com](mailto:ram@codecomfresnes.com)

## ✓ Règlement de fonctionnement

Afin de préserver la santé et la sécurité de tous, il vous est demandé :

- De venir seul à votre rendez-vous et de patienter à l'extérieur du bâtiment. Votre interlocuteur viendra vous ouvrir la porte d'accès à l'heure de votre rendez-vous. Une sonnette est également à votre disposition à droite de la porte d'entrée.



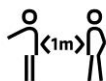
- De vous laver les mains avec le gel hydro alcoolique mis à votre disposition à l'entrée du bâtiment



- De porter un masque.



- De respecter les gestes barrières.



- De respecter la distanciation physique.

*Toute circulation dans le bâtiment est exclusivement réservée au personnel du siège.*

*Le public extérieur et étranger aux services ne doit pas circuler dans le bâtiment.*

*L'accueil physique est prévu uniquement en salle de réunion, à l'entrée du bâtiment, pièce aménagée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.*

*L'accès aux toilettes du bâtiment est actuellement suspendu. Nous vous demandons de prendre vos dispositions au préalable du rendez-vous.*

La Communauté de Communes se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne dont le comportement sera jugé irrespectueux et incivique, et en cas de non-respect des gestes barrières.

**Nous vous remercions pas avance de votre compréhension et faisons appel au bon sens de tout à chacun afin que cette réouverture se passe dans les meilleures conditions possibles.**

*Fait à Fresnes en Woëvre,  
Le 14 mai 2020.*